

Rapport moral 2010

François Bourdillon Président

1er mars 2011

Il y a 6 ans vous m'avez fait confiance en m'élisant Président de la Société Française de Santé Publique. J'ai effectué deux mandats. Ce passage de témoin à un nouveau président est l'occasion pour moi de dresser un bilan des actions réalisées et de souligner quelques enjeux.

Je voudrais tout d'abord souligner la spécificité de la SFSP qui n'est pas tout à fait une société savante comme les autres sociétés de disciplines médicales puisqu'elle regroupe en son sein l'ensemble des professionnels concernés par la santé publique. La plupart des familles de la santé publique y sont représentées : ceux qui mesurent et observent, ceux qui assurent la gestion du système de santé dans son volet santé publique, ceux qui font la prévention — promotion de la santé, ceux qui élaborent des politiques de santé, ... Elles adhèrent soit en tant que personne morale soit en individuel. S'il faut en permanence trouver l'équilibre pour que chacun puisse s'y retrouver, il faut souligner aussi la richesse d'avoir un conseil d'administration pluriel. La santé publique, c'est avant tout l'art de travailler dans la transversalité. Ces six années ont été riches, passionnantes. La SFSP a contribué à diffuser la culture de santé publique, a pris position sur de nombreuses questions de société, a joué pleinement son rôle d'expert, et a participé à l'élaboration des politiques publiques en santé publique.

Quels ont été les points forts de ces six années, quels sont les enjeux ? J'en citerai quatre :

- Le premier enjeu a été la diffusion de la culture de santé publique. Le conseil d'administration y est très attaché. Pour cela, nous disposons de plusieurs outils : la lettre hebdomadaire d'information, le site internet, la revue Santé publique, nos congrès.
 - Vous connaissez tous la lettre hebdomadaire d'information qui vous informe chaque semaine de l'actualité, des appels à projet, des offres d'emploi ; elle est plébiscitée. Elle est diffusée à 8 500 exemplaires.
 - Vous êtes 16 000 à vous connecter chaque mois sur le site internet. Nous l'avons modernisé afin qu'il puisse être la vitrine de la SFSP. Mais dans ce domaine, il reste encore beaucoup à faire notamment :
 - pour alimenter et actualiser les dossiers thématiques. Il faudrait qu'à terme on puisse trouver sur le site de la SFSP: les Lois, décrets,

arrêtés, circulaires clé mais aussi les rapports majeurs et les prises de position des différents acteurs concernés sur les grands sujets de santé publique (par exemple tabac, alcool, nutrition déterminants majeurs de santé).

- pour créer du débat à travers les forums.
- o La revue « Santé Publique » est une des revues de référence de santé publique. Sous l'impulsion de son comité de rédaction, elle s'est transformée. Elle répond désormais aux critères d'une revue à comité de lecture ; elle devrait cette année avoir le fameux impact factor. Elle paraît tous les deux mois, elle est largement référencée. Un des enjeux majeurs a été de prendre le tournant de l'électronique à travers le portail CAIRN avec tous le succès que l'on sait puisque nous avons plus de 200 000 connexions par an sur la revue. Un autre enjeu est celui de développer l'orientation Afrique de la revue pour permettre à nos collègues d'avoir la possibilité de publier et de faire connaître leurs travaux. Cela sera un des objectifs de 2011 puisque le ministère des affaires étrangères a décidé de nous soutenir dans cette orientation. Le dernier enjeu est à mon sens d'ancrer un peu plus la revue dans l'actualité. Prendre en charge une revue à comité de lecture est un énorme travail. Et je suis admiratif que nous y arrivions avec la petite équipe dont la SFSP dispose.
- O Proposer des congrès de très bon niveau a fait l'objet de toute mon attention durant mes deux mandats de président. Je souhaitais que les jeunes puissent communiquer, que les anciens puissent faire part de leurs réflexions. Je souhaitais un espace d'échanges scientifiques avec tous les acteurs de santé publique. Nous avons fait le pari de colloques à 1000 participants sur 2 ½ jours. Nous avons tenu ce pari, ce qui permet une vraie reconnaissance de notre discipline. Montpellier et Nantes ont été des succès. Je suis sûr que Lille le sera.

Je tiens à remercier toute l'équipe de la SFSP qui semaine après semaine élabore la lettre d'information, met à jour le site internet, prépare le congrès et élabore la revue, sans oublier bien sûr le comité de rédaction sous l'impulsion de François Alla, son rédacteur en chef.

- Le deuxième grand enjeu a été d'amener la SFSP à assurer des prises de position publique. J'ai souhaité très fort cette orientation pour faire entendre la voix de la santé publique. Nous réagissons de plus en plus à l'actualité. Nous agissons de deux manières : par des communiqués de presse et par l'organisation de débats.
 - O Nous réalisons entre 10 et 15 communiqués de presse par an (10 en 2010 sur des sujets divers : plusieurs sur la nutrition (préparation du nouveau programme national nutrition santé oblige), éducation thérapeutique, Loi de santé publique, tabac, accès aux soins. Pouvons-nous faire plus ? C'est difficile car en santé publique nous apportons une expertise dans un environnement donné et l'analyse est souvent complexe nécessitant une approche méthodique des dimensions collectives de la santé. Nous n'avons pas suffisamment réagi sur la vaccination contre la grippe AH1N1; réagi trop faiblement sur le débat des retraites. Fallait-il réagir sur l'affaire du Mediator ? Je crois avoir donné l'impulsion des prises de position publique. Je note avec plaisir que les journalistes nous appellent, vont sur notre site

internet, font référence à nos prises de position. Nos sommes sollicités pour intervenir dans les médias. En santé publique cette fonction de porte-parole est clé. Nous l'avons développée. Il faudra continuer; même si je sais que c'est difficile car réagir dans l'actualité, c'est prendre sa plume le soir et disposer d'un bureau et d'un conseil d'administration réactifs pour valider les prises de position.

- S'agissant des débats de société, ils sont nombreux. Je retiendrais sous cette rubrique la participation de la SFSP à deux débats clé :
 - au mouvement PasdeOdeConduite pour les enfants de 3 ans dont elle a même été un des initiateurs. Cela n'a pas été facile, d'engager une controverse avec l'Inserm. Mais les propositions de dépistage, de promotion des médicaments psychotropes n'étaient pas raisonnables. Les risques d'instrumentalisation de cette expertise à des fins sécuritaires étaient trop grands ce qui a largement été confirmé par la suite. Il s'agissait de débattre autour des positions entre une prévention universelle, prévenante et une prévention ciblée sur des facteurs de vulnérabilité ou de risques Je suis ravi que la SFSP se soit emparée du débat sur la santé mentale; le champ est vaste; faire entendre la voix de la santé publique dans ce domaine est cruciale.
 - à la défense du droit aux soins des étrangers. La SFSP a mobilisé ses réseaux pour faire valoir ses opinions sur les réformes en cours (aide médicale d'Etat et droit au séjour pour soins) et souligner les dangers de ces réformes pour la santé des étrangers et les conséquences en matière de santé publique.
- Le troisième grand enjeu a été celui de l'expertise. Cela a été le chantier probablement le plus difficile. Nous avons encore beaucoup à faire dans ce domaine. L'expertise, c'est justement le thème de notre prochain colloque et j'espère que vous y viendrez nombreux. Je note avec intérêt :
 - o que nous sommes de plus en plus sollicités par la HAS, l'INPES, l'INCA, ... pour participer à des groupes de travail, à des expertises.
 - o que la SFSP s'est doté de commissions de travail dans plusieurs domaines. L'expertise nous l'avons développée pour :
 - préparer le nouveau programme national nutrition santé en coordonnant le travail de 31 sociétés savantes et d'experts en nutrition développant notre savoir-faire de santé publique de faire travailler ensemble de multiples disciplines. Quarante propositions ont été faites au Ministère de la Santé;
 - accompagner la Loi HPST dans ses volets éducation thérapeutique et Agences Régionales de Santé pour la définition des organisations en santé publique;
 - définir les métiers de santé publique. Nous nous sommes constitués en conseil national professionnel (CNP) de santé publique pour pouvoir demain contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles et à la formation continue en santé publique de la profession. Nous travaillons sur les fiches métiers de santé publique.

C'est un travail ardu mais qui sera j'en suis sûr très structurant pour nos professions.

- Le quatrième enjeu a été celui des contributions à l'élaboration des politiques publiques en santé publique. La SFSP avait beaucoup contribué à l'élaboration de la Loi de santé publique de 2004. Nous avons poursuivi nos actions dans ce domaine. Parmi les engagements les plus récents, je voudrais mentionner notre contribution à la mise en place des ARS dans son volet santé publique, prévention et promotion de la santé, au développement de l'éducation thérapeutique en France en étroite collaboration avec le ministère de la santé et enfin aux débats sur la préparation de la future Loi de santé publique. Je ne vous cache pas mon inquiétude car cette Loi bien que rédigée n'est pas inscrite dans l'agenda des Lois. Nous continuerons à rappeler les engagements de la Loi de 2004 et de l'importance d'une Loi quinquennale.

Voici globalement le bilan de mes deux mandats et les enjeux qui nous attendent. Je n'ai pas tout dit pour rester sur l'essentiel. Merci encore à tous de votre confiance, merci au conseil d'administration pour son soutien sans faille, merci à Emmanuel Ricard, puis à Flore Aumaître les deux délégués généraux de la SFSP et à toute l'équipe de la SFSP qui ont mis en œuvre l'ensemble de ces chantiers et ont contribué au succès actuel de la SFSP.

Je suis sûr que la nouvelle équipe va poursuivre le travail engagé et donnera de nouvelles impulsions pour faire en sorte que la santé publique et ses professionnels soient véritablement reconnus à la hauteur des enjeux dont ils ont la responsabilité.

Au nom du conseil d'administration, François Bourdillon, président de la SFSP.